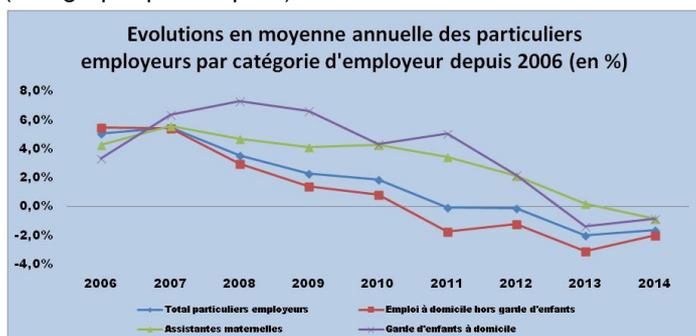


PREMIER BILAN 2014

► Le secteur des particuliers employeurs : toujours en baisse

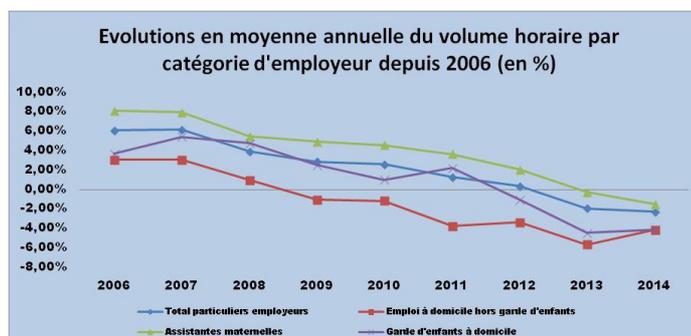
Selon les derniers chiffres provisoires publiés par l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (ACOSS)¹ tous les indicateurs du secteur sont à la baisse en 2014.

Le nombre moyen de particuliers employeurs se contracte pour la 2^{ème} année consécutive, avec environ 48 600 particuliers employeurs de moins par rapport à 2013, essentiellement dans le champ de l'emploi à domicile hors garde d'enfants. C'est la première fois depuis 2004, que le nombre moyen de parents employeurs d'assistantes maternelles connaît également une baisse (voir graphique ci-après).



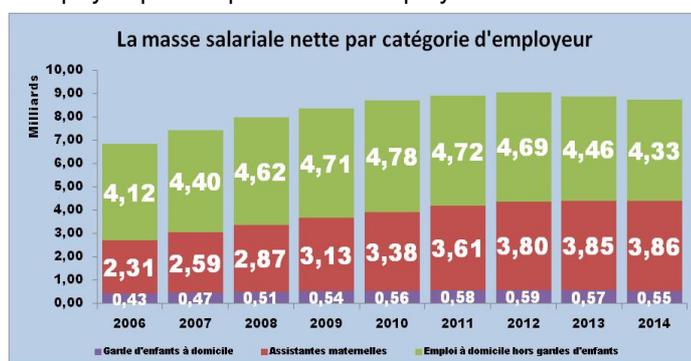
Champ : France entière. Source : ACOSS, tableau de bord au 4^{ème} trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

La déclaration des heures rémunérées dans le secteur des particuliers employeurs poursuit ainsi son déclin (-2,3 % en 2014 après -1,9 % en 2013). La chute des heures déclarées des salariés à domicile hors garde d'enfants (-4,2 %) contribue pour 1,1 point à la baisse globale du volume horaire déclaré du secteur (voir graphique ci-après).



Champ : France entière. Source : ACOSS, tableau de bord au 4^{ème} trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

La somme des salaires nets versés par les particuliers employeurs diminue pour la 2^{ème} année consécutive, atteignant 8,75 milliards d'euros en 2014. Ce recul est étroitement lié à l'évolution de la masse salariale nette dans le champ de l'emploi à domicile hors garde d'enfants. Celle-ci représente 4,33 milliards d'euros, soit la moitié de la masse salariale nette du secteur. En 2014, elle se réduit de -3 %, contribuant pour -1,5 points à la baisse de -1,5 % de l'ensemble du montant des salaires nets payés par les particuliers employeurs.



Champ : France entière. Source : ACOSS, tableau de bord au 4^{ème} trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

L'évolution de la masse salariale dans le champ de la garde d'enfants à domicile (-2,8 % en 2014) contribue quant à elle pour -0,2 point à la baisse observée dans

Les chiffres clés du champ des particuliers employeurs

	Total particuliers employeurs		Emploi à domicile hors garde d'enfants		Garde d'enfants à domicile		Assistantes maternelles	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Moyenne annuelle de particuliers employeurs (en milliers)	2 907	2 861	1 918	1 880	90	90	907	900
Evolution annuelle (moyenne annuelle de particuliers employeurs)	↓-2,0%	↓-1,6%	↓-3,1%	↓-2,0%	↓-1,3%	↓-0,8%	↑0,2%	↓-0,8%
Masse salariale nette (en millions)	8 882	8 749	4 465	4 332	569	553	3 851	3 865
Evolution annuelle (masse salariale nette)	↓-2,1%	↓-1,5%	↓-4,7%	↓-3,0%	↓-4,1%	↓-2,8%	↑1,5%	↑0,4%
Nombre d'heures rémunérées (en millions)*	1 732	1 692	465	446	68	65	1 200	1 182
Evolution annuelle (nombre d'heures rémunérées)	↓-1,9%	↓-2,3%	↓-5,7%	↓-4,2%	↓-4,5%	↓-4,1%	↓0,3%	↓-1,5%

Champ : France entière. Source : ACOSS - tableau de bord au 4^{ème} trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

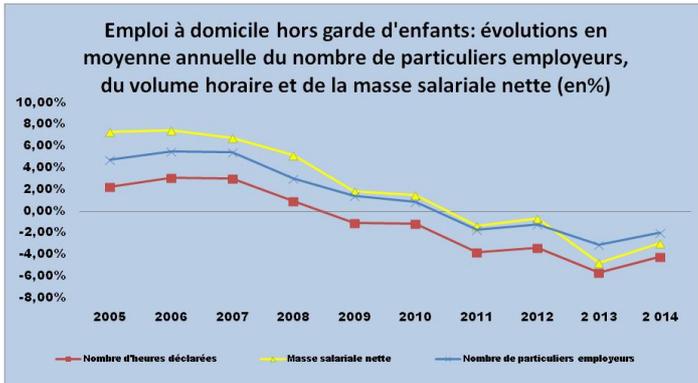
* Le nombre d'heures rémunérées ou déclarées pour les assistantes maternelles dépend du nombre d'enfants gardés : si l'assistante maternelle garde simultanément deux enfants pendant une heure, deux heures sont déclarées à la Paje.

l'ensemble du secteur. En revanche, une légère croissance annuelle de 0,4 % est observée pour les assistantes maternelles, qui apporte +0,2 point au taux d'évolution global de la masse salariale du secteur.

Selon le Rapport de la Commission des comptes de la Sécurité sociale², les cotisations sociales (salariales et patronales) sur les salaires payés par les particuliers employeurs se sont réduites de 1,7 % en 2014 (après +0,2 % en 2013 et +0,8 % en 2012). Ainsi, les particuliers employeurs ont contribué à hauteur de 3,22 milliards d'euros au régime général contre 3,27 milliards en 2013. Cette baisse est imputable à la dégradation de l'activité du secteur, liée en partie à l'environnement économique défavorable.

► **L'emploi à domicile hors garde d'enfants : près de 11 000 emplois équivalent temps plein en moins en 2014**

Depuis 2009, l'emploi à domicile hors garde d'enfants est confronté à un recul des heures déclarées par cette catégorie d'employeurs. Malgré une faible amélioration en 2014, la tendance reste négative : le volume horaire déclaré recule de 4,2 % après -5,7 % en 2013. Cette chute de l'activité résulte d'une réduction du nombre moyen annuel de particuliers employeurs (-2,0 %) et d'une baisse du nombre d'heures déclarées en moyenne par employeur, qui est passé de 248 heures en 2013 à 242 heures en 2014 (-2,2 %). Ainsi, les particuliers employeurs hors garde d'enfants ont déclaré 19,4 millions d'heures en moins par rapport à 2013, ce qui correspond à une perte de près de 11 000 ETP³ dans l'emploi à domicile hors garde d'enfants.

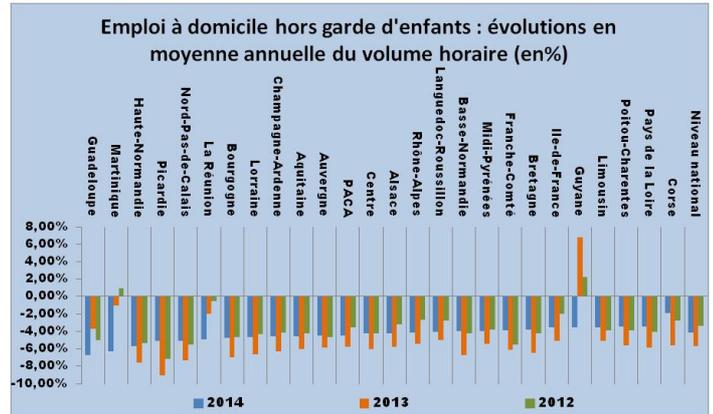


Champ : France entière. Source : ACOSS, tableau de bord au 4^{ème} trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

Dans ce champ, la masse salariale nette enregistre une baisse de 3,0 % (contre -4,7 % en 2013 et -0,7 % en 2012), induite par la dégradation de l'activité (-4,2 %) et partiellement compensée par une légère hausse de 1,3 % du taux de salaire horaire net moyen.

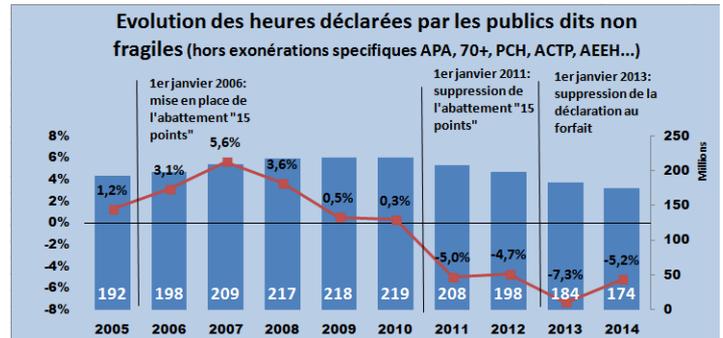
Une année après la suppression du forfait en métropole, toutes les régions métropolitaines affichent une baisse de l'activité en 2014, qui a néanmoins décélérée par rapport à l'année 2013. Dans les DOM, qui n'étaient pas concernés par la suppression du forfait en 2013, la déclaration du nombre d'heures s'est fortement dégradée

en 2014, ce qui peut être lié à l'introduction du CESU en 2014 (voir notre éclairage plus bas).



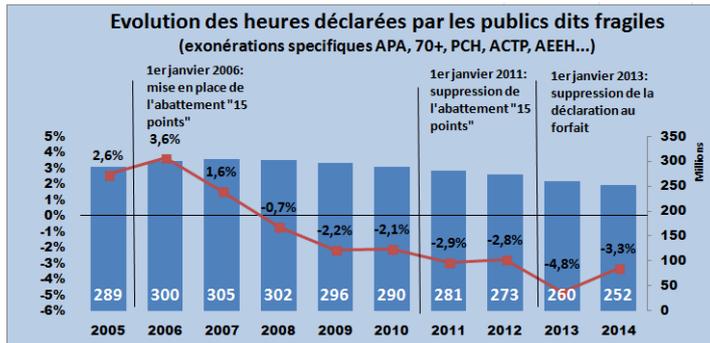
Champ : France entière. Source : ACOSS, tableau de bord au 4^{ème} trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

Dans le champ de l'emploi à domicile hors garde d'enfants, en France métropolitaine, une analyse par type d'exonération montre que les particuliers employeurs non fragiles, qui ne bénéficient pas d'exonérations spécifiques mais qui ont droit à une déduction forfaitaire de 75 centimes par heure déclarée, sont les plus touchés par la contraction de l'activité : -5,2 % en moyenne annuelle, après -7,3 % en 2013 (voir graphique ci-après).



Champ : France métropole. Source : ACOSS, tableau de bord au 4^{ème} trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

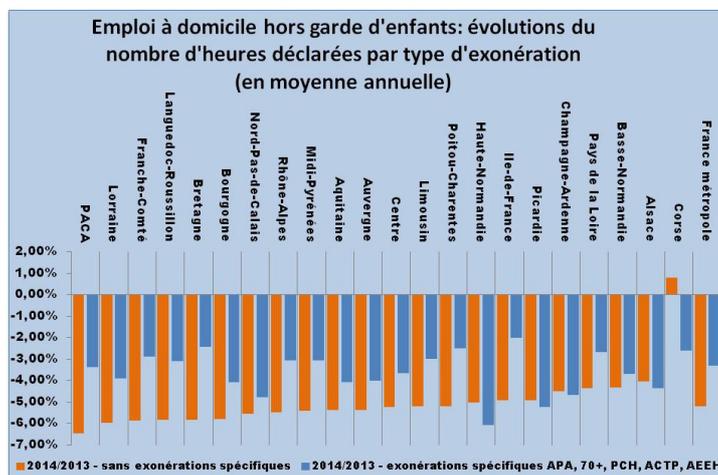
En 2014, ils ont déclaré 9,6 millions d'heures de moins qu'en 2013, ce qui correspond à une perte de plus de 5 400 ETP. Ce recul du volume horaire contribue pour -2,2 points à la baisse globale de l'activité observée en métropole dans l'emploi à domicile hors garde d'enfants en 2014 (-4,1 %). Quant aux employeurs fragiles bénéficiant d'exonération spécifiques⁴, ils déclarent 8,6 millions d'heures en moins en 2014, ce qui correspond à une réduction d'environ 4 850 ETP. Cette baisse de 3,3 % en moyenne annuelle contribue à hauteur de -1,9 points à l'évolution globale de l'activité en métropole.



Champ : France métropole. Source : ACOSS, tableau de bord au 4^{ème} trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

L'ampleur de la baisse d'activité diffère selon le type d'exonération attribué aux personnes fragiles. Pour les bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), elle atteint -8,6 % en 2014, tandis que celle des bénéficiaires de l'exonération « 70+ » s'arrête et fait place à une quasi-stagnation (-0,2 % après -2,6 % en 2013). La première contribue à la baisse globale de l'activité du secteur à hauteur de -1,4 point et la deuxième à hauteur de -0,1 point.

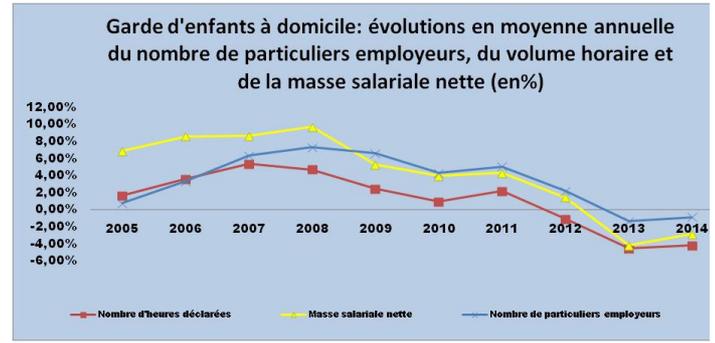
Au niveau régional, la Corse est la seule région qui enregistre une hausse de l'activité déclarée par les employeurs non fragiles (+0,8 % après -11,2 % en 2013). A l'exception des régions Haute-Normandie, Picardie, Champagne-Ardenne et Alsace, toutes les autres régions accusent une réduction du volume horaire qui est plus importante pour les particuliers employeurs non fragiles que pour les publics fragiles (voir graphique ci-dessous).



Champ : France métropole. Source : ACOSS, tableau de bord au 4^{ème} trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

► **L'activité de garde d'enfants à domicile poursuit sa baisse en 2014**

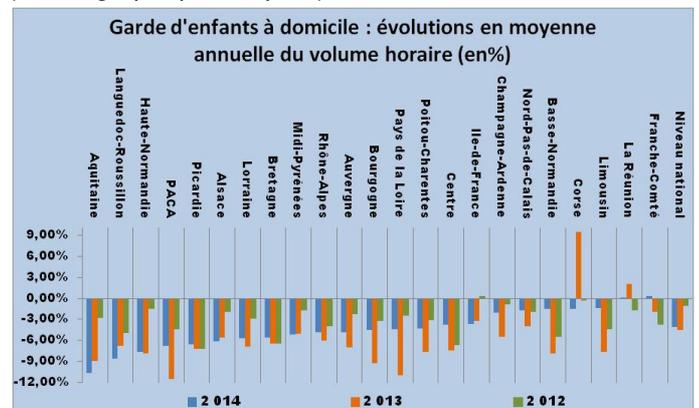
Quant à l'activité de garde d'enfants à domicile, la tendance à la baisse amplifiée en 2013 se confirme au cours de l'année 2014 : baisse en moyenne annuelle de -4,1 % du volume d'heures déclarées, de -0,8 % du nombre de particuliers employeurs et, en conséquence, un recul de -2,8 % de la masse salariale nette (voir graphique ci-après).



Champ : France entière. Source : ACOSS, tableau de bord au 4^{ème} trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

Ainsi, les parents employeurs déclarent 2,8 millions d'heures en moins qu'en 2013, ce qui correspond à une perte de plus de 1 500 ETP. La durée moyenne de travail déclarée par parent employeur continue à se réduire pour la huitième année consécutive et passe de 748 heures en 2013 à 723 heures annuelles en 2014, soit une baisse de 3,3 %. La CNAF⁵, de son côté, constate aussi une réduction de foyers qui bénéficient du complément de mode de garde (CMG) pour l'emploi direct d'une garde d'enfant à domicile. Leur nombre atteint environ 59 000 familles fin 2014, soit -2,0 % sur un an. Cependant, cette diminution va de pair avec une forte augmentation du nombre de foyers qui ont recours à un prestataire (garde à domicile ou micro-crèche) et qui bénéficient ainsi du CMG « structure » : 48 300 familles utilisent le CMG « structure » fin 2014 (dont 31 400 pour une garde à domicile), soit +17 % sur un an.

En Ile-de-France, où deux tiers des heures déclarées par les parents employeurs de gardes d'enfants à domicile se concentrent, la baisse de l'activité s'accroît en 2014 : -3,7 % après -3,2 % en 2013 et -0,4 % en 2012. Dans toutes les régions, à l'exception de La Réunion, qui enregistre une stagnation de l'activité, et de la Franche-Comté, où l'on observe une légère progression des heures déclarées de +0,3 %, l'activité des gardes d'enfants à domicile diminue en 2014. L'Aquitaine est la région la plus touchée avec un recul sévère de -10,6 % (voir le graphique ci-après).



Champ : France entière. Source : ACOSS, tableau de bord au 4^{ème} trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

